

BRAIVES, COMMUNE ZERO CARBONE

Augmentation de la desserte en transports collectifs vers Waremmé

F9 - Lot 3

1. Description du projet

Le projet vise à augmenter l'offre en transports collectifs des villages braivois vers Waremmé. Pour ce faire, des réflexions doivent être menées avec les TEC pour améliorer les liaisons de bus existantes.

Ce projet devrait permettre de répondre à des demandes de publics variés : jeunes, demandeurs d'emploi... pour favoriser l'accès aux écoles, à des lieux de formation(s), de stage(s), à des événements culturels, festifs, à des activités sportives, aux gares de Waremmé et Landen...

2. Justification du projet

L'analyse de la situation existante a montré que les transports en commun étaient peu attractifs notamment en raison de leurs horaires surtout axés pour le public scolaire et de leur faible fréquence de passage.

Ce projet fait suite à une demande de longue date, car il était déjà inscrit dans le 1^{er} PCDR et n'a pu, à ce jour, trouver une réponse favorable.

Le projet permettra de sensibiliser la population aux modes de déplacements alternatifs plutôt qu'à la voiture individuelle avec pour bénéfices :

- un report modal sur le transport collectif ;
- une diminution des émissions de CO2 dues aux déplacements motorisés ;
- une meilleure connexion à l'entité voisine de Waremmé qui dessert les grands pôles d'activités.

3. Lien avec la stratégie du PCDR

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses deux atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

3.1/Changer les comportements afin de dépasser l'objectif de la Convention des maires à l'horizon 2030 : diminution de 30% des émissions des gaz à effet de serre, diminution de 30% de la consommation énergétique et en augmentant de 30% la production d'énergie à partir de sources renouvelables ;

3.2/ Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

4.1/ Favoriser l'emploi local par la création d'infrastructures et de structures innovantes.